



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
9 DÉCEMBRE 2021**

Assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 9 décembre 2021 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, président, et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, 1^{er} vice-président
M. Daniel Aucoin, 2^{ième} vice-président
M. Raymond Berthiaume, membre
M. Robert Auger, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, coordonnatrice administrative et assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies

**RÉSOLUTION NO : A149-12-2021
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO : A150-12-2021
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Robert Auger

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

En y retirant le point 4 :

4. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024;

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2022;
4. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024;
- **RETIRÉ**;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOLUTION NO : A151-12-2021
(Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Auger
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins adopte les prévisions budgétaires de l'année 2022 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 11 583 000 \$.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : A152-12-2021
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière